

# MOUVEMENT POP 2026

## **ACADEMIE : LYON**

### **POSTE :**

- **Intitulé : Hôtellerie-Restauration – Option Service Accueil**
- **Code discipline : L8520**
- **Référence: 010-025-L8520**

### **Lieu d'exercice :**

Lycée polyvalent hôtelier François Rabelais – Lyon-Dardilly

### **Projet d'établissement et présentation de la structure :**

Le LPO F. Rabelais est le seul lycée technologique de l'académie de Lyon. Il est donc peu « visible » dans le cadre du mouvement inter-académique, alors que des postes sont vacants. Une parution dans le cadre des postes spécifiques (national ou POP) permettrait de rendre ces postes vacants visibles au niveau national.

Le campus Rabelais accueille en son sein 2 structures importantes : le lycée polyvalent (avec 750 élèves et étudiants) et le site principal du GRETA-CFA HRA (850 apprentis et 100 adultes en FC). Ces 2 structures cohabitent depuis 45 ans et interviennent sur les secteurs de l'hôtellerie-restauration et de l'alimentation.

La filière technologique du lycée propose 8 classes de STHR, 1 classe de MAN et 6 classes de BTS MHR avec ses 3 options. Comme dans tout lycée technologique, son recrutement nécessite un vrai travail d'information auprès des collégiens et un accompagnement progressif et motivant des classes de STHR jusqu'au BTS.

Sur cette filière, le GRETA-CFA HRA propose également le BTS MHR ainsi que la Mention complémentaire Accueil-Réception. Les enseignements technologiques sont assurés par les professeurs du lycée.

L'attractivité de cette filière technologique repose sur toutes les activités spécifiques, extérieures ou internes, qu'un lycée hôtelier peut proposer. Rabelais participe à de nombreuses opérations partenariales offrant de véritables situations professionnalisantes à ses jeunes apprenants.

Un autre aspect de nos spécificités réside dans un axe fort de notre projet d'établissement tourné vers l'ouverture internationale. Convaincus que l'ouverture culturelle et linguistique est au cœur des métiers auxquels nous préparons nos élèves et étudiants, nous encourageons tous ceux qui le souhaitent ou le peuvent, à envisager un stage à l'étranger. Pour les aider dans leurs démarches et leur apporter un soutien organisationnel et financier, nous sommes membres de 2 consortia académiques (enseignement supérieur et enseignement professionnel), partenaires du Secrétariat franco-allemand (ProTandem), du projet Picasso Mob, en lien avec l'ITHQ et l'AEQ (Québec), avec l'ICUM de Puebla (Mexique), etc... Parallèlement, tous les professeurs qui le souhaitent sont eux-aussi encouragés à proposer des échanges ou appariements avec des établissements étrangers offrant les mêmes filières de formation (Espagne, Allemagne, Italie, Suède, Danemark, ...).

## **Missions :**

Enseignement mixte STHR et MAN

Vacations possibles au GRETA-CFA Hôtellerie-Restauration-Alimentation

## **Compétences et/ou aptitudes attendues**

La maîtrise de la langue anglaise (si possible avec certification DNL) serait un plus.

## **Contact**

Pour toute question sur votre candidature : le proviseur ou la proviseure-adjointe

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : [Contact infos sur le poste (Nom de la personne à contacter)] : le proviseur ou la proviseure-adjointe :

[ce.0693504j@ac-lyon.fr](mailto:ce.0693504j@ac-lyon.fr) ou 04.72.66.88.88

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

**Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.**

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.